



**SAF-FRO**

# Services associés aux équipements soudage/coupage

La pièce complémentaire  
pour optimiser votre productivité



# Services associés aux équipements soudage/coupage



DEFI, le service maintenance et après-vente de SAF-FRO, met à votre disposition ses équipes et leurs compétences dans les domaines de la maintenance préventive ou curative. Tous les jours, ces équipes permettent aux clients SAF-FRO de garantir une utilisation optimale de leur outil de production.

**Notre objectif est d'assurer sur vos équipements  
un taux de disponibilité maximum.**

**Notre organisation :**

**Un numéro d'appel  
0 825 132 132**

**Une plate-forme** retour chargé de la réception et de l'expédition des réparations.

**Un réseau national** de réparateurs agréés. Consulter notre site [www](http://www)

**Un atelier de réparation** national composé de 9 techniciens.

**126 Techniciens Experts** techniques régionaux.

**Une cellule garantie** avec 4 experts nationaux.

**3 Ateliers régionaux** satellites de la SAF.



# Prestations en ateliers SAF-FRO

DEFI, le service "Maintenance et après vente" de SAF-FRO vous propose différents services de réparations et prestations associées dans nos ateliers.



## Notre objectif : le professionnalisme d'un constructeur pour un dépannage de qualité, dans des délais garantis.

### ■ Les forfaits réparations

Ce sont des formules sans devis (réparation pour un prix forfaitaire) offrant de nombreux avantages pour nos distributeurs :

- possibilité de remettre immédiatement un prix à votre client
- délai réduit (suppression de la phase «devis», traitement immédiat du poste à réception)
- prix compétitif dû à la simplification du traitement administratif et à notre connaissance avancée des matériels.

Ils couvrent la prise en charge, les transports normaux, l'assurance transport et la réparation du générateur (à l'exclusion des options et des accessoires) au plus tard **sous 15 jours ouvrables après l'enlèvement au lieu de livraison** (site client ou magasin du distributeur) L'ensemble du générateur est garanti 3 mois pièces et main d'œuvre après réparation.

Réf.	Désignation	Prix HT
0000 5213	Forfait 1	Voir tarif DEFI
0000 5214	Forfait 2	Voir tarif DEFI

### ■ FAST-SERVICE

est une réparation sans devis, associée à une logistique express et un engagement de résultat.

FAST SERVICE couvre la prise en charge, les transports en express, l'assurance transport et la réparation du générateur (à l'exclusion des options et des accessoires) **en 5 jours ouvrables maximum du lieu d'enlèvement au lieu de livraison** (gratuité de la prestation ou prêt d'un poste en cas de non-respect du délai).

L'ensemble du générateur est garanti 3 mois pièces et main d'œuvre après réparation.

Lorsque votre matériel revient dans nos ateliers pour une réparation nous pouvons vous proposer également des prestations associées, l'objectif étant de profiter de cette intervention pour réaliser des opérations de révision ou de vérifications des appareils de mesure.

Réf.	Désignation	Prix HT
0000 5210	Forfait 1	Voir tarif DEFI
0000 5211	Forfait 2	Voir tarif DEFI
0000 5212	Forfait 3	Voir tarif DEFI
W 000 242 649	Forfait 4	Voir tarif DEFI
0000 5217	Forfait Onduleur 1	Voir tarif DEFI
0000 5219	Forfait Onduleur 2	Voir tarif DEFI

### ■ Révision en atelier

Lors d'une révision le technicien Sésame a pour mission de contrôler toutes les fonctions cycles et auxiliaires, nettoyer tout élément susceptible de s'encrasser, régler toutes les éventuelles dérives, vérifier le bon état de la connectique et d'alerter sur tout éventuel changement de pièces nécessaires au bon fonctionnement des équipements.

Réf.	Désignation	Prix HT
Nous consulter		

### ■ VAM en atelier

Cette procédure concerne les appareils de mesure ou les indicateurs de type numérique ou analogique sur un générateur de soudage SAF-FRO ou toute autre marque. Nous prenons en charge la vérification d'appareils types : Ampèremètre, Voltmètre, Tachymètre, Débitmètre, Manomètre.

Tous les appareils SAF-FRO servant à effectuer les mesures sont périodiquement étalonnés et reliés au Bureau National de Métrologie et accrédité COFRAC. Les certificats de contrôle de ces appareils sont tenus à votre disposition. Elles se déroulent dans le plus strict respect des normes NFX 07.010 et NFX 07.011.

Réf.	Désignation	Prix HT
0000 5200	Forfait 1	Voir tarif DEFI

# Prestations sur site client



## Forfait révision sur site

**La cible :** Tous matériels soudage manuel

**L'objectif :** Pérenniser vos matériels et détecter d'éventuelles dérives de vos matériels afin d'anticiper l'éventuelle panne

### ■ La prestation

- La révision de maximum 5 postes.
- Le déplacement du technicien.
- La prestation du technicien.
- Le contrôle de :
  - toutes les fonctions cycles et auxiliaire,
  - tout les éléments susceptible de s'encrasser,
  - toutes les connectiques,
  - toute éventuelles dérives.

Réf.	Désignation	Prix HT
Nous consulter		

## Maintenance VAM, TAM (la vérification ou le test des appareils de mesure)

La vérification des appareils de mesure, consiste à établir un certificat attestant de la bonne qualité des appareils contrôlés pour chaque matériel, conformément à la norme NF X07.010 et NFX 07.011.

**La cible :** Tous les clients ayant des procédures de soudage ou autres dans lesquelles, le certificat de vérification atteste du bon fonctionnement des ces appareils (ampèremètre, voltmètre, ...).

**L'objectif :** Sur votre site, nous souhaitons vous apporter par notre connaissance du soudage, un service et une prestation conforme aux différentes normes.

Cette procédure concerne les appareils de mesure ou les indicateurs de type numérique ou analogique sur un générateur de soudage SAF-FRO ou toute autre marque.

Nous prenons en charge la vérification d'appareils types :

- Ampèremètre
- Voltmètre
- Tachymètre
- Débitmètre
- Manomètre

Tous les appareils SAF-FRO servant à effectuer les mesures sont périodiquement étalonnés et reliés au Bureau National de Métrologie et accrédité COFRAC. Les certificats de contrôle de ces appareils sont tenus à votre disposition. Elles se déroulent dans le plus strict respect des normes NFX 07.010 et NFX 07.011.

SAF-FRO peut vous proposer une alternative à la VAM : Le Test Appareil de Mesure avec prestations réduites et sur devis . Consulter nous

VAM	TAM	
OUI	OUI	Acheminement en vos ateliers de matériels de contrôle dûment qualifiés et reliés au Bureau national de Métrologie
OUI	NON	Utilisation de banc de charge adaptés à la puissance des matériels concernés.
OUI	OUI	Déplacement de notre spécialiste.
OUI	OUI	Mise en œuvre de la vérification du contrôle des appareils de mesure ou des indicateurs permettant le réglage des paramètres tels que : Voltmètre, ampèremètre, vitesse fil, débit gaz.
OUI	OUI	Mesure sur arc allumé.
NON	OUI	Eventuellement correctif ou ajustage des appareils hors tolérance (si techniquement possible).
OUI	NON	Etablissement d' un certificat de vérification (conforme à la norme pour VAM), établissement d'un constat pour le TAM.
OUI	NON	Un réseau national de réparateurs agréés.

# Maintenance COURTOISIE

Un contrat d'assurance matériel 3 ans garantissant un plan de maintenance curatif sur vos nouvelles installations manuelles tous procédés, avec un engagement de prêt de poste en cas de délai de réparation supérieur à 5 jours.



**La cible :** Une exigence de productivité, une lisibilité des coûts de maintenance

**L'objectif :** Un taux de disponibilité maximal, la pérenité de l'investissement, une maîtrise du budget SAV

■ **La prestation :**

Une maintenance curative

- Les pièces de rechange.
- La main d'œuvre.
- Les déplacements (ou du transport retour en nos ateliers SAV).
- La mise adisposition d'un poste si la répartition excède 5 jours.
- Révision du parc au terme du contrat (remise d'un constat au client sur d'éventuels changement de pièces nécessaires au bon fonctionnement des équipements).

■ **La prestation :** Contrat, fiche de prestation, rapport de prestation

■ **La prestation :** Renouvelable



# Maintenance X-TENS, l'extension de garantie



Un contrat d'extension de garantie + 2 ans  
pour les installations

**La cible :** Tous matériels de la gamme Première Ligne et essentiellement destinés aux secteurs d'activité ATISANS / P.M.E.

**L'objectif :** Un budget SAV maîtrise sur la période.  
Pérenniser vos matériels.



Chaque jour, nos clients (industriels de PME, artisans, particuliers...) appellent notre SAV pour des interventions sur des matériels en fin de garantie fournisseur. "Avez vous des réparateurs agréés ? Mon matériel est en panne, que faire ? Dans combien de temps mon matériel sera t'il disponible ? Quel prix cela va t'il me coûter ?..." nous demandent ils ?

Autant de questions qui génèrent de nombreuses opérations consommatrices de temps et d'énergie. A l'écoute de toutes ces attentes, la SAF-FRO et ses partenaires s'associent pour satisfaire ces besoins et vous proposent X-TENS une extension de garantie principalement pour les équipements de sa gamme Première Ligne.

## ■ Prestation

- Un complément de garantie sur les pièces de rechange et la main d'œuvre sur une période de 2 ans après la fin de la garantie initiale.
- Un service simple et efficace :
  - contactez votre spécialiste soudage-coupage, là ou le contrat X-TENS été souscrit, il vous indiquera la marche à suivre,
  - il assurera la prise en charge de votre équipement et déclenchera la prestation X-TENS auprès du constructeur.
- Un seul interlocuteur : votre partenaire distributeur. Lui seul, vous donnera toute satisfaction dans le cadre de cette prestation.
- Une garantie totale de notre service après vente sur ces 2 années supplémentaires.
- Un budget S.A.V maîtrisé.

## ■ Contrat

Démarre après la période de fin de garantie initiale.

Non renouvelable.



# Maintenance ALLIANCE, l'assurance soudage

Un contrat d'assurance matériel 3 ou 5 ans garantissant un plan de maintenance préventive et un suivi curatif sur vos nouvelles installations manuelles, automatiques, tous procédés.



**La cible :** Une exigence de productivité.  
Une lisibilité des coûts de maintenance.

**L'objectif :** Un taux de disponibilité maximal.  
La pérennité de l'investissement.  
Un budget SAV maîtrisé.

## ■ La prestation

- Une maintenance préventive, dès la première année, avec les prestations d'un contrat maintenance préventive programmée standard
- Sur les équipements automatiques 1 à 4 visites.
- Un contrat de dépannage prioritaire comprenant :
  - les pièces de rechange,
  - la main d'œuvre,
  - les déplacements (ou du transport retour en nos ateliers SAV).

## ■ La traçabilité

- Contrat ALLIANCE.
- Fiche de prestation.
- Rapport de la prestation.

## ■ Nos engagements

- Intervention sous 36 h .
- N° de téléphone privilégié pour joindre DEFI, notre SAV de 8h à 18h.

## ■ Contrat

- Renouvelable (période à définir).





## Contact

SAF - Réseau SAF-FRO

### **DEFI**

*13, rue d'Epluches*

*BP 70024 - Saint-Ouen L'Aumône*

*F 95315 Cergy-Pontoise Cedex*

*Tél. : + 33 1 34 21 33 33*

*Fax : + 33 1 34 21 31 30*

*Internet : [www.saf-fro.fr](http://www.saf-fro.fr)*



[www.airliquide.com](http://www.airliquide.com)

Créé en 1902, leader mondial des gaz industriels et médicaux et des services associés, AIR LIQUIDE est présent dans 70 pays et compte 36 000 collaborateurs. A partir de technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide développe des solutions innovantes qui contribuent à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne et à la préservation de la vie.